

MAIRIE DE LA SELVE

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 24 Septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 24 Septembre à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : Alain LORAIN, Alice LARCHER, Laurent BRIOIS, Laëtitia SÉLAM, Annie DESIMEUR, Antoine DURAND, Delphine WUILMET, Julien CRIJNS, Isabelle QUENNESSON, Brigitte JUPIN,

Absentes excusées : Laurence FOISSY,

A été nommé secrétaire : Antoine DURAND

Médecine préventive

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de Prévention et Santé au travail et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion.

Contrat assurance statutaire

- Le Conseil, après en avoir délibéré décide d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion pour les agents non titulaires pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2028 suivant les modalités suivantes option 1 tous risques, avec une franchise de 10 jours fixe par arrêt en maladie ordinaire, sans franchise sur les autres risques : 1,00 %
Au taux de l'assureur s'ajoute 0,2 % pour la prestation de gestion du contrat par le Centre de Gestion. Celui-ci s'applique à la masse salariale.

Protection sociale complémentaire

- L'assemblée délibérante :
 - Autorise Monsieur Le Maire à saisir le CST.
 - Décide d'instaurer une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG 02 pour le risque prévoyance a hauteur de 7€ par agent.
 - Autorise le Maire/ à signer tout document en découlant.

Projet économie d'énergie salle des fêtes et logements communaux

- Monsieur Le Maire présente les devis reçus pour la pose de panneaux photovoltaïques ainsi que l'installation d'une pompe à chaleur à la salle des fêtes et le changement de radiateurs dans les logements communaux. Les diagnostics de performances énergétiques vont être réalisés pour ces différents bâtiments pour un montant de 1 522€80 TTC

Travaux chemin de Mouchery

- Monsieur Le Maire informe le conseil que suite à l'appel d'offre le marché a été attribué à l'entreprise GOREZ pour un montant de 35 528€50 HT. Une subvention au titre de l'APV nous a été attribué.

Travaux enfouissement des réseaux Rue de Lappion et Rue des Grands Jardins

- Monsieur Le Maire informe le conseil que les travaux commenceront le 7 octobre pour un montant de 113 838€57.

Ventes SCULFORT / TRIQUENEAUX

- Monsieur Le Maire informe le conseil que la vente de la parcelle B112 à M. TRIQUENEAUX a eu lieu le 30 juillet 2024
- La vente des parcelles appartenant à Mme SCULFORT est toujours en attente. Les parcelles ont été rebornées.

Travaux logement communal de SISSONNE

- Monsieur Le Maire informe le conseil que l'estimation du coût des travaux pour ce logement s'élève à 86 774€34.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet de réhabilitation du logement à SISSONNE et autorise le Maire à signer le contrat avec la Régie du Service Public de l'Efficacité Energétique pour le Pass rénovation pour un montant de 2 724€ TTC.

Cimetière

- Afin de simplifier l'entretien du cimetière il est proposé de réaliser une allée centrale en béton et autour des concessions de mettre des cailloux.
Le conseil autorise Monsieur Le Maire à demander des devis.

Questions diverses :

- Monsieur Le Maire soulève le problème des prêts de tables et de chaises pour les habitants de la commune. Dorénavant la réservation se fera via le site internet de la commune et l'enlèvement se fera le jeudi ou le vendredi.
- Carrière il serait souhaitable d'anticiper votre demande d'ouverture de la carrière afin d'éviter de déranger les personnes concernées le dimanche merci de votre compréhension
- La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 11 novembre.
- Monsieur Le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'harmonisation du service commun de secrétaire de Mairie nous allons changer de logiciel pour passer chez Agedi.

Séance levée à 21H30